

SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris

Tél. 01 43 29 66 70

Télécopie : 01 44 07 07 44

E-mail : spp@spp.asso.fr

DR/MAL/SPP/2016-84

Paris, le 13 mai 2016

LETTRE DU PRÉSIDENT N° 5

Aux membres de la SPP

Chers Collègues,

Nous voilà installés rue Daviel !

Le déménagement, après 65 ans rue Saint Jacques, a été un moment intense, en travail et émotions. Le personnel de la SPP l'a assuré de manière remarquable. Les locaux dessinés par Pierre Le Merer, notre architecte désigné par le bureau de Bernard Chervet, font entrer la lumière dans le hall du CCTP et elle diffuse latéralement par des vitrages et verticalement par les dalles de verre dans le cœur du bâtiment. Une grande salle de conférence accueillera nos manifestations scientifiques, une autre salle de réunion, baptisée Salle Marie Bonaparte, a reçu les bibliothèques données par elle autrefois, que nous avons conservées. Vous découvrirez ces locaux, je pense, avec satisfaction. La façade n'est pas encore restaurée mais cela est prévu. Il nous faut nous organiser dans les nouveaux locaux pour le contrôle de l'accès entre les besoins de la BSF, de la SPP et du CCTP et les normes de l'accès aux personnes à mobilité réduite. Un digicode va être installé pour que les membres et les analystes en formation aient accès aux séminaires et réunions le soir et le week-end. Les responsables d'activités ont reçu un vigik pour la circulation intérieure et la porte d'entrée et vont recevoir la clé de la grille de l'entrée qui assurera la sécurité. Il leur faut s'adresser pour cela à Philippe Bonilo, au secrétariat scientifique.

Nous voilà aussi face aux échéances financières !

Nous l'avons annoncé à l'assemblée générale, nous avons besoin de plus d'argent pour terminer de payer les travaux (un supplément de 36.000€ a été nécessaire pour parfaire l'étanchéité du toit), les frais de transferts et d'installation, les nouveaux équipements courants et des projets nouveaux. Nous puisons actuellement dans notre trésorerie courante et le bureau a prévu dans le budget que vous avez voté de contracter un emprunt de 300.000€ pour être assuré de la restaurer. Notre expert-comptable a donc budgété une demi-annuité d'un tel emprunt sur 15 ans dans la cotisation 2016.

En année pleine, cet emprunt, que je préférerais prendre sur 10 ans pour être cohérent avec notre démographie, nous coûtera 35.000€ par an. Le bureau préférerait ne laisser à la charge de nos cotisations dans l'avenir que l'ajustement des frais de fonctionnement à notre nouvelle surface et aux nouveaux services proposés (ascenseurs, chauffage et rafraîchissement de l'air par pompe à chaleur...).

Nous continuons bien sûr nos démarches pour trouver des subventions et des dons extérieurs.

Cependant je m'adresse solennellement à vous, grâce à qui cette réalisation a été possible. Et si un effort complémentaire nous évitait d'emprunter ?

- C'est possible si ceux qui ont déjà contribué rejoignent ceux qui ont déjà accepté de compléter d'une moitié supplémentaire (au moins 450€) leurs dons ou cotisations exceptionnelles initiaux.
- C'est possible si ceux qui s'opposaient à l'option votée d'un achat prennent acte que c'est fait, que les frais à finir de financer se seraient aussi imposés lors d'un changement pour des locaux loués, et qu'ils contribuent à leur tour pour notre avenir commun. Dans le cas d'une location, nous aurions eu aussi des frais de redistributions des espaces, de transfert de nos équipements, de déménagement, de mise aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Soulignons aussi que, dans nos nouveaux locaux, les conditions de travail de nos salariés sont enfin dignes et qu'une confidentialité est instaurée par des bureaux individuels.

Par ailleurs, c'est la vie courante et normale de l'association de renouveler ses équipements, mais le déménagement nous a obligés à renouveler d'un seul coup à ce moment non seulement les équipements informatiques, mais aussi la plus grande partie du mobilier.

Enfin, le projet nouveau d'une installation vidéo permettant de diffuser en direct des événements scientifiques à nos membres des régions et de l'étranger nécessite un budget supplémentaire.

Il faut que nous nous rassemblions et que ce dernier effort pour boucler les budgets d'installation soit fait maintenant pour que nous puissions réduire le montant à emprunter fin juin, ou... que nous n'en ayons plus besoin ?

Je compte sur vous.

Avec mes sentiments les meilleurs.

Denys RIBAS
Président
de la Société Psychanalytique de Paris